

Secrétariat général

Dossier suivi par :
Carine HENON
carine.henon@diplomatie.gouv.fr
Tél : +33 1 53 69 35 47

**DELIBERATION N° 148/2012
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 6 juin 2012**

**Acquisition à titre gratuit par l'AEFE auprès de l'Association des Parents d'Elèves
dénommée EFRD-ASBL du site dit "de la Gombe" et d'une partie du site dit "de
Kalémie" accueillant le lycée René Descartes à Kinshasa**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration autorise la directrice de l'AEFE à signer :

- l'acte de cession à titre gratuit de l'EFRD-ASBL à son profit des droits immobiliers dont elle est titulaire sur les sites avenue de La Gombe et avenue Kalémie,
- la convention d'occupation temporaire au profit de l'EFRD-ASBL, moyennant un euro symbolique, des deux sites concernés et des bâtiments qui y sont édifiés pour la partie que l'établissement scolaire utilise.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 6 juin 2012

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI